



VILLENEUVE-SUR-LOT  
Direction de la Communication

# Communiqué

Mercredi 9 octobre 2019

## Conseil Municipal des Enfants Élections le 14 octobre

Être élu au Conseil Municipal des Enfants, c'est représenter les enfants de son école, apporter ses idées pour la Ville, découvrir le rôle d'un élu, participer aux manifestations locales, réaliser et vivre des projets. C'est ce à quoi se préparent les candidats au CME qui viennent de rédiger leur profession de foi.

Leurs camarades de CM1 et CM2 sont invités à exprimer leur vote le **lundi 14 octobre** dans chaque école. Des élections qui se dérouleront comme celles des « grands » : vote à bulletin secret, isolement, urnes, dépouillement...

Le premier rendez-vous à noter sur les agendas des nouveaux élus sera le séminaire d'intégration du Conseil Municipal des Enfants qui aura lieu le samedi 30 novembre, à l'accueil de loisirs Nelson Mandela.

**A noter** : Julien Girard, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à la Citoyenneté, assistera aux élections du CME à l'école Guy-de-Scorailles (Courbiac) à 10h30. Juste avant les élections, il échangera avec les élèves sur le rôle d'un élu et sur la notion de citoyenneté.

### ***Pour mémoire :***

Initié en 2002, le CME répond à trois objectifs principaux : créer un espace d'expression pour les enfants, les faire participer à la vie démocratique locale, mais surtout, les sensibiliser au rôle de citoyen en les amenant, par un travail pratique, à dépasser les intérêts personnels et avancer vers l'intérêt général. Les 35 jeunes conseillers siègent pendant 2 ans.

